

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal..... 19
Nombre de membres en exercice..... 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération..... 19
Date de la convocation et d'affichage..... 06 juillet 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le DIX JUILLET à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, René PARREAULT, adjoints ; Marie MOURIER, James EPTING, Christiane BERERD, Joseph CELLIER, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Séverine PIAT et Alexandra BONOD-FERRIEUX.

PROCURATIONS : Michel CHAPET à Gilles BRAGHINI, Catherine PELTIER à Christian BORDAZ, Corine FHAL à Marie MOURIER et Christelle POINAS AMIARD à Hélène PRAL.

ABSENT : Néant.

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

- Lecture et approbation du compte rendu du 25 juin 2020 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

ELECTION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les élections sénatoriales se dérouleront à Valence le 27 septembre 2020 pour l'élection des sénateurs. Ces derniers sont élus par un collège de délégués sénatoriaux. Ils sont désignés parmi les conseillers municipaux. Le Conseil Municipal doit désigner 5 délégués et 3 suppléants.

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire NOR/INTA/2015957 du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués et de leurs suppléants.

Vu l'arrêté préfectoral n°26-2020-06-30-001 du 30 juin 2020 fixant le nombre de délégués et suppléants, et, précisant le mode de scrutin applicable.

COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Jean-Pierre CAILLET, Marie MOURIER, Séverine PIAT et Alexandra BONOD FERRIEUX. La présidence du bureau est assurée par le Maire et Mme Nicole TISSEYRE a été désignée en qualité de secrétaire.

ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS

Monsieur le Maire constate qu'une liste de candidats a été déposée : liste « agir pour Génissieux » avec tête de liste M. Christian BORDAZ.

Chaque conseiller municipal est alors appelé à exprimer son vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

Nombre de votants..... 19

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 1

Nombre de suffrages exprimés 18

ATTRIBUTION DES SIEGES

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Agir pour Génissieux	18	5	3
			0

PROCLAMATION DES ELUS

Sont élus délégués : ROLLIN Bernard, PRAL Hélène, PARREAULT René, BONOD-FERRIEUX Alexandra et BRAGHINI Gilles.

Sont élus suppléants : MOURIER Marie, EPTING James et TISSEYRE Nicole.

RAPPORT DES COMMISSIONS

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Le vide grenier du dimanche 5 juillet s'est bien déroulé.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- Compte rendu de la réunion de la commission qui a eu lieu le mardi 7 juillet au cours de laquelle il a été évoqué les évolutions des moyens de communication en place.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 heures.
Prochain conseil municipal le 16 juillet 2020 à 20h (sous réserve de modifications)